

Zeitschrift: Film : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Fondation Ciné-Communication
Band: - (2000)
Heft: 7

Artikel: Le dessin animé au pouvoir!
Autor: Maire, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-932555>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le dessin animé au pouvoir!

Alors que «Tarzan» cartonne, que «Toy Story 2» déboule et que «La princesse Mononoké» s'annonce, il est temps de dresser l'état des lieux d'un genre en principe réservé aux petits, mais toujours plus prisé par les grands. Une révolution multiple s'amorce aujourd'hui : avènement de la technique digitale, émergence de concurrents américains à Disney, naissance d'une véritable industrie européenne et déferlement d'excellentes productions japonaises.

Par Frédéric Maire

La révolution du dessin animé est tout d'abord d'ordre technique. En détrônant la plume et le pinceau, l'ordinateur a d'abord facilité la mise en couleur, la création des ombres ou le découpage des mouvements image par image. Avec «Toy Story» (Disney et Pixar, 1995), un long métrage entièrement réalisé en images de synthèse voyait le jour pour la première fois. En raison des coûts et du temps nécessaires pour produire ce genre de film, seuls trois autres longs métrages du genre ont été créés : «FourmiZ» (DreamWorks), «1001 pattes» et «Toy Story 2» (tous deux Disney et Pixar).

Mais cette révolution n'en est pas vraiment une. Le dessin animé n'a pas attendu l'ordinateur pour inventer des images extraordinaires. Ces visions de synthèse sont en revanche bien plus lourdes de conséquences pour le jeu des acteurs au cinéma : grâce à elles, des interprètes en chair et en os se déplacent dans des décors fictifs et se battent contre des monstres parfaitement virtuels... De fait, le vrai bouleversement

en cours aux Etats-Unis est surtout d'ordre économique. Pendant longtemps, les Studios Walt Disney ont régné en maîtres absolus et incontestés sur le long métrage d'animation. Si l'on excepte quelques tentatives des frères Fleischer (en 1939, «Les voyages de Gulliver» étaient censés rivaliser avec «Blanche Neige et les sept nains» de Disney), la concurrence s'est longtemps cantonnée dans le court métrage – les merveilleux «Looney Tunes» et autres «Merrie Melodies» de la Warner ou de la MGM.

L'offensive Spielberg

A l'exception de Ralph Bakshi (auteur du célèbre «Fritz le chat» en 1972), seul Steven Spielberg, cinéaste de fiction le plus proche de Disney, est en mesure d'opposer une véritable concurrence au grand manitou de l'animation. Tissant sa toile méthodiquement, il a d'abord produit «Fievel et le Nouveau Monde» (1986), deuxième long métrage de l'ancien collaborateur de Disney, Don

Bluth, puis le célèbre «Qui veut la peau de Roger Rabbit?» (1988) de Robert Zemeckis, qui provoque la rencontre de personnages issus de différents studios. Enfin, il crée la société de production DreamWorks avec un autre transfuge de Disney, Geoffrey Katzenberg, et le producteur de disques David Geffen.

Avec «FourmiZ» et «Le prince d'Egypte», Spielberg a franchement affiché ses intentions : offrir une alternative à Disney avec des dessins animés vaguement plus «adultes», un peu moins consensuels, mais toujours très corrects moralement. D'autres studios l'ont suivi : Twentieth Century Fox avec «Anastasia» et Warner avec «Le géant de fer» qui, par la qualité de son scénario, tranche un peu avec les habituelles fresques enchantées produites par Disney. Il faut bien reconnaître qu'à l'exception de «South Park», long métrage corrosif inspiré de la célèbre série télévisée, tous les dessins animés *made in USA* se ressemblent. Baignés de bons sentiments, candides, ils ratissent très

large pour drainer le maximum d'entrées... Et ça marche : aux Etats-Unis, «Toy Story 2» est à ce jour le deuxième plus grand succès du genre !

L'Europe contre-attaque

Pendant ce temps, en Europe, un frémissement se fait aussi sentir. Dans un marché dominé par Disney (sept millions de spectateurs à ce jour pour «Tarzan» en France), quelques francs-tireurs s'imposent : Michel Ocelot en France avec le succès inattendu de «Kirikou et la sorcière» (un million de spectateurs) et Enzo d'Alò en Italie qui a cartonné avec «La mouette et le chat», adapté d'un roman de Luís Sepúlveda.

Car les longs métrages européens de dessin animé existent. Longtemps, ils ont été l'œuvre de rares pionniers comme Jean Image et surtout Paul Grimault en France («Le roi et l'oiseau»), Nino Pagot, Anton Gino Domenighini ou Bruno Bozzetto en Italie, Georges Dunning, John Halas et Joy Batchelor en Grande-Bretagne. Parallèlement, à l'Est, s'est développée une industrie impressionnante qui n'a hélas guère résisté à la chute du mur de Berlin.

Michel Ocelot, qui a mis six ans pour financer puis tourner «Kirikou», constate avec regret la fragilité de l'animation européenne, tant en termes de production que de distribution. Coproduction franco-belgo-luxembourgeoise, soutenue par la Communauté européenne, ce film a été tourné en France, Hongrie et Lettonie, où la main d'œuvre est moins chère... Bien qu'un réel marché s'implante petit à petit en Europe, il faut bien admettre qu'il est plus florissant dans le domaine de la série télé à succès (par exemple «Tintin») que celui du long métrage. Mais pour espérer tenir tête à Hollywood (et surtout Disney), il faudrait que les longs métrages européens franchissent enfin les frontières continentales. A cet effet, ne manquez surtout pas le magnifique

«Château des singes», du Français Jean-François Laguionie, qui sortira en avril en Suisse romande. Cette fable farceuse et originale, qui n'a rien à envier au «Tarzan» de Disney, est la dernière œuvre de l'un des grands maîtres du dessin animé en Europe.

La guerre dans le Pacifique

Pendant que l'Europe édifie péniblement une industrie du *cartoon*, l'Asie pose déjà les jalons d'une révolution esthétique et thématique. Si la Chine a longtemps produit des longs métrages merveilleux (en particulier la saga du «Roi des singes» de Wan Laiming), et si Taïwan ou la Corée sous-traitent de nombreux travaux pour les Etats-Unis, c'est aujourd'hui de ce fameux Japon – dont on a longtemps décrié les séries télévisées à l'animation sommaire – que nous arrive un espoir de changement. Tel le cheval de Troie, ces séries n'étaient en fait que les méchants sous-produits d'autres œuvres bien supérieures, longs métrages de facture beaucoup plus élaborée, aux sujets bien plus graves, souvent adressés à un public adulte.

Moins technique que graphique, et surtout dramatique, cette révolution japonaise a déjà ses adeptes, qui courent les festivals pour découvrir les films qu'ils attendent en vain dans leur salle de quartier. A Baden, durant le dernier festival Fantoche, les organisateurs ont dû multiplier les séances des longs métrages d'animation japonais (par exemple le redoutable «Jin-Roh, la légende des hommes-loups» de Hiroyuki Okiura).

Buena Vista International (société distributrice de Disney) a bien vu le vent tourner, puisqu'elle a acheté les droits d'importants dessins animés japonais, en particulier «La princesse Mononoké» du maître Hayao Miyazaki, qui sortira le mois prochain.

Ce film, chef-d'œuvre de l'auteur de «Porco Rosso» et «Mon voisin Totoro», incarne par excellence ce que le Japon

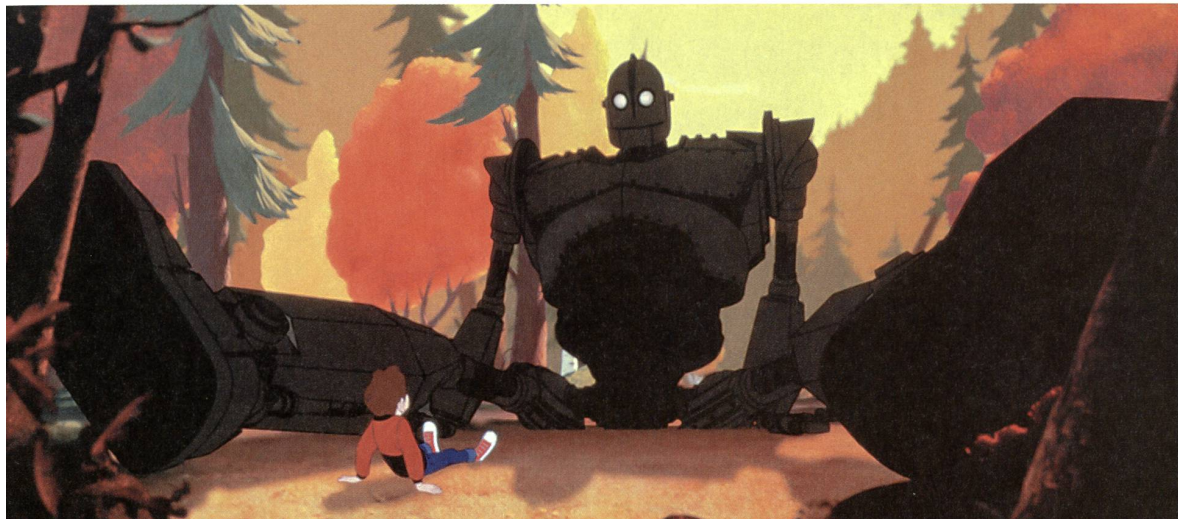


«Le château des singes»



«La princesse Mononoké»

peut apporter au dessin animé occidental, américain surtout. Dans cette histoire d'essence mythologique, le cinéaste projette ses propres craintes d'un univers désincarné et dominé par la violence. Mais les monstres bizarres qu'affronte la princesse Mononoké sont toujours ambigus ; la vérité n'est jamais unique et le bien toujours indéfini. Chez Miyazaki, il n'y a pas de méchants conquérants (comme pour la bonne petite «Mulan» de Disney) ; il reste le souvenir d'un péril bien plus terrifiant et incontrôlable : la bombe atomique. Pour favoriser la distribution des productions japonaises de qualité en Suisse, il serait tout à fait souhaitable que «La princesse Mononoké» remporte un succès. Il pourrait par ailleurs enfin démontrer que le dessin animé est un genre cinématographique en soi à même d'intéresser les adultes autant que les enfants. ■



«Le géant de fer»